

Renouvellement du pass-résident

ZONE BLEUE



Connectez-vous

Connectez-vous sur le site internet de la commune et sélectionnez
« démarches en ligne »

Rendez-vous directement sur « mes démarche en ligne » en flashant le
QR Code ci-dessous





CODE DE SUIVI

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services.

Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex. : CNPHNTFB

VALIDER

marches.ville-croix.fr/register/?next=https%3A%2F%2Fmesdemarches.ville-croix.fr%2F

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET GÉNÉRALES



HABITAT – URBANISME



[Demande d'occupation du domaine public](#)

[ACCUEIL](#)[MES DEMANDES](#)[SITE INTERNET VILLE DE CROIX](#)[MON COMPTE](#)

CODE DE SUIVI

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services.

Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex. : CNPHNTFB

[VALIDER](#)

FRANCECONNECT

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

CRÉATION D'UN COMPTE

Après validation de votre adresse électronique, un lien vous sera envoyé par courriel pour poursuivre la création de votre compte.

Courriel :

Votre adresse courriel

[VALIDER](#)

Créez votre compte en utilisant FranceConnect
ou en saisissant votre courriel

CODE DE SUIVI

Un code de suivi peut être associé à vos demandes, il facilite vos échanges avec les services.

Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex. : CNPHNTFB

VALIDER

CRÉATION D'UN COMPTE

Veuillez remplir le formulaire afin de finir la création de votre compte.

Prénom :

Nom :

Mot de passe :

Afficher

Pour la sécurité du mot de passe veuillez avoir au minimum :

8 caractères

1 minuscule

1 chiffre

1 majuscule

Confirmation du mot de passe :

Afficher

Les deux mots de passe doivent être identiques.

VALIDER

Connexion en cours sur Mes démarches en ligne Ville de Croix

Choisissez un compte pour vous connecter :

[impots.gouv.fr](#)



BETA

Si vous utilisez franceconnect : choisissez votre compte pour vous connecter

Sélectionnez la démarche

échanges avec les services.

Pour retrouver une demande disposant d'un code de suivi, indiquez ce dernier ci-dessous :

ex. : CNPHNTFB

VALIDER



Rendez-vous pour un passeport ou une carte nationale d'identité

Demande de débit de boisson temporaire

Demande d'autorisation pour pouvoir mettre en place un débit de boisson temporaire.

ASSOCIATIONS



Dossier de demande de subvention 2024



Demande d'occupation du domaine public

STATIONNEMENT



Demande de pass résident zone bleue



Suivez les étapes de validation



CROIX - MES DÉMARCHES EN LIGNE

MAIRIE CROIX

DÉCONNEXION

ACCUEIL

MES DEMANDES

SITE INTERNET VILLE DE CROIX

MON COMPTE

DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation



Vous résidez en zone bleue au centre-ville de Croix ?

Vous pouvez faire une demande de titre de stationnement résident "Pass-résident 20XX" afin de bénéficier du stationnement libre et sans limitation de temps dans les rues de la commune.

Ce pass résident est valide du **01/01/20XX** au **31/01/20XX**.

2 vignettes maximum peuvent être attribuées par foyer (même adresse).

[Liste des rues concernées par la demande de vignette](#)

Pièces justificatives qui vous seront demandées

- Carte grise du véhicule à vos nom, prénom et adresse actuelle ;
- Pièce d'identité ou passeport ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- S'il s'agit d'un véhicule de fonction : fournir une attestation employeur ;
- S'il s'agit d'un véhicule de prêt, fournir une attestation sur l'honneur du propriétaire du véhicule ainsi qu'une copie de sa pièce d'identité ;
- Paiement de **21 euros** par vignette par carte bancaire (en ligne ou au retrait de la vignette), par chèque (à l'ordre de la régie Zone bleue) ou espèces.

ABANDONNER

SUIVANT



DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation

Nom *

Croix

Prénom *

mairie

Courriel *

Numéro

Numéro de la voie

187

Voies *

Seules les axes concernés par le Pass résident s'affichent

Rue Jean Jaurès



Téléphone *

0320285252

PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT

DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation

Immatriculation du véhicule *

123-ab-456

Marque du véhicule *

Exemples : Peugeot, Renault, BMW, Dacia ...

renault

Modèle du véhicule *

Exemples : 5008, Clio 4, C3, Q7 ...

clio

Ce véhicule est : *

A moi, je suis le propriétaire



PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT

DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation



Merci de fournir les pièces demandées.

Carte grise du véhicule *



Téléchargement terminé.
[carte grise.jpg](#)

Pièce d'identité *

Carte d'identité ou passeport en cours de validité du demandeur. Le permis de conduire n'est pas accepté.



Téléchargement terminé.
[CNI.jpg](#)

Justificatif de domicile *

Quittance de loyer, facture d'énergie, facture télécom (hors mobile) de moins de 3 mois.



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation



Le "Pass résident 20XX" est valable 1 an, du **01/01/20XX au 31/01/20XX**

Le coût de la vignette est fixé à **21 euros**.

VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE CE QUI SUIT



Le demandeur de « pass-résident » s'engage au paiement de la redevance forfaitaire en vigueur

La vignette ne pourra pas faire l'objet de remboursement en cas d'utilisation non complète de l'année de validité.

La validité de la vignette « résident » d'une année N est limitée à la zone de stationnement pour la période du 1er novembre de l'année N-1 jusqu'au 31 janvier de l'année N+1.

Deux véhicules maximum seront éligibles par lieu de résidence au « pass-résident ».

Le « pass-résident » devra être apposé de façon à être en permanence visible de l'extérieur du véhicule.

En cas de perte ou de vol, l'achat d'une nouvelle vignette est obligatoire. Aucun duplicita ne pourra être délivré.

En aucun cas le « pass-résident » ne pourra constituer un droit de réservation ni une garantie d'emplacement.

Le « pass-résident » est inaccessible et tout changement de véhicule ou d'immatriculation doit faire l'objet d'une nouvelle demande en bonne et due forme au service concerné.

Toute contrefaçon est interdite et sera poursuivie comme telle.

Un système de vignette provisoire gratuite avec une durée de validité limitée pourra être délivrée sur présentation des justificatifs pour les résidents déjà titulaires d'un « pass-résident », dans les cas suivants :

- en cas de panne du véhicule, pour le véhicule de prêt ;
- en cas de vente et d'achat d'un nouveau véhicule avec restitution de la vignette.

Je certifie avoir bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation de ce service. *

PRÉCÉDENT

ABANDONNER

SUIVANT

DEMANDE DE PASS RÉSIDENT ZONE BLEUE

1 Avant de commencer

2 Vos coordonnées

3 Mon véhicule

4 Justificatifs

5 Mon adhésion

6 Validation



Vérifiez le contenu du formulaire puis cliquez sur « Valider ».

VOS COORDONNÉES

Nom

Croix

Prénom

mairie

Courriel

Numéro

187

Voies

Rue Jean Jaurès

Téléphone

0320285252

MON VÉHICULE

Immatriculation du véhicule

123-ab-456

Marque du véhicule

renault